



COMMISSION D'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2007

TABAC

Les sorties de joueurs pour fumer, même dehors, ne sont pas autorisées pendant toute compétition fédérale par paire ou par quatre. (RNC art 119.a)

Les pénalités suivantes seront appliquées dans l'ordre croissant :

- Avertissement
- 10% d'un top en paire 1,5 IMP en quatre
- 20% d'un top 3 IMP
- 40% d'un top 6 IMP

Le Président de la Commission

Didier HOUTTE